



# TRÈS HAUT DÉBIT

## LA FIBRE GAGNE DU TERRAIN

Le nouveau schéma numérique élaboré par le Département accélère le raccordement à la fibre pour les secteurs mal couverts. Objectif : assurer 100% des besoins de la population et des zones d'activités d'ici 4 ans.

Quand on parle attractivité du territoire, on pense économie et entreprise. Mais au-delà de la stratégie, il faut aussi penser aux moyens à mettre en place. Suite aux États généraux de Provence, le Département a réalisé une étude concernant le haut débit sur notre territoire. Le résultat a mis en évidence certaines carences sur des zones non couvertes par les opérateurs privés, notamment dans le Nord et l'Ouest, et plus précisément sur les territoires couverts par la communauté d'agglomération Terre de Provence, la communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Camargue. Le nouveau Schéma directeur territorial d'aménagement numérique adopté par le Conseil départemental en mars 2016 a validé les besoins.

### LES PARTICULIERS COMME LES ENTREPRISES

Aujourd'hui, le temps de la réalisation est mis en place grâce à un plan d'actions de 29 millions d'euros, portant sur la période 2017 à 2021. L'objectif de ces travaux qui commenceront en janvier 2018 est de réaliser l'installation de plus de 54 000 prises, permettant aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises d'être reliés au Très Haut Débit. Un chantier complexe qui

sera confié à un opérateur en délégation de service public. En attendant la réalisation de ces travaux, il y a urgence de couvrir les zones dont le débit est particulièrement faible.

### 12 OPÉRATIONS D'URGENCE

En 2017, le Département réalise 12 opérations exceptionnelles permettant d'augmenter le signal numérique, en attendant l'arrivée de la fibre, chez les particuliers et dans les zones d'activités. Ces travaux d'urgence contribueront notamment à aider les entreprises dans leur développement commercial

Pour les zones urbaines où le développement des réseaux a été confié à des opérateurs privés, le Département a décidé de se doter d'outils de suivi de déploiement grâce à la signature de conventions avec les opérateurs, les établissements publics de coopération intercommunale, la Région et l'État. Enfin, parce que le numérique doit être accessible à tous, un appel à projets sera bientôt lancé afin de favoriser la réalisation de plans numériques de proximité. Un territoire 100 % numérique, c'était un besoin. Ce sera bientôt une réalité.

Pages réalisées par Olivier Gaillard et Pascale Hulot

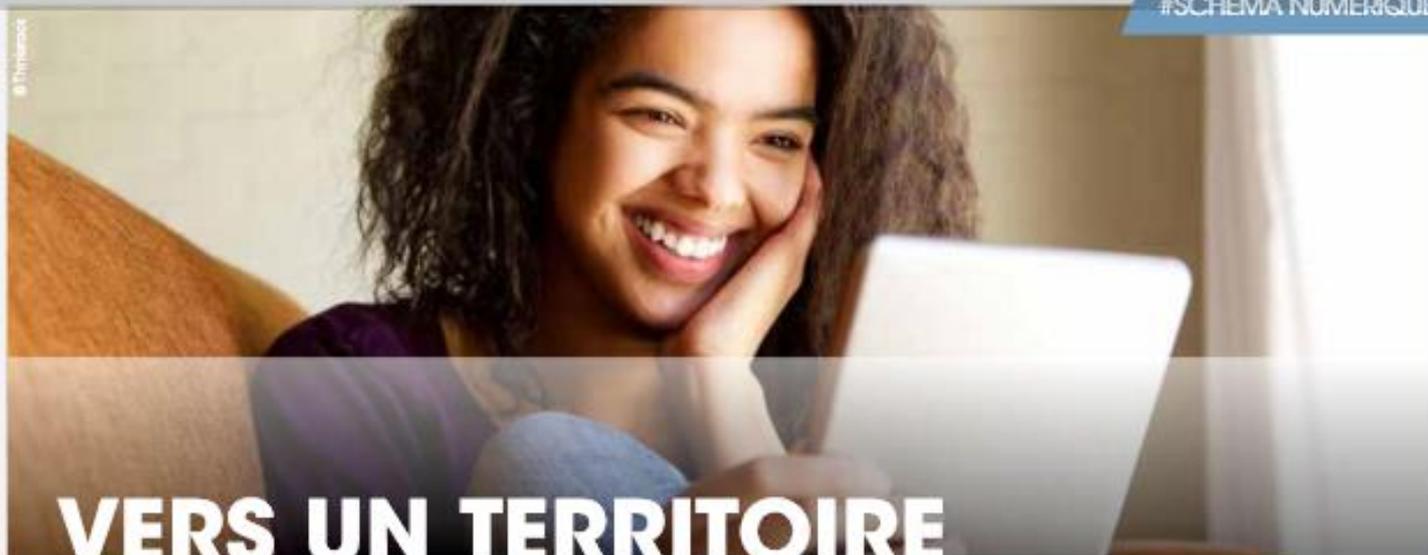
## TÉMOIGNAGE



### "SANS DÉBIT SUFFISANT, IMPOSSIBLE DE TRAVAILLER !"

**Marie-Laure Roure**, propriétaire de locaux dans la zone des Iscles à Châteaurenard, où le Département pilote une opération d'urgence

*"Depuis 3 ans, je ne trouve pas de locataires pour mes bâtiments. Il est impossible de louer avec un débit internet trop faible. J'ai donc installé à ma charge un réseau par satellite qui coûte très cher. L'arrivée dans un premier temps d'une augmentation du débit est primordiale pour attirer des entreprises. J'ai eu le cas d'un bureau d'études qui travaillait à l'international, et qui souhaitait s'installer ici. Malheureusement, cela n'a pas été possible à cause de cette difficulté majeure. Aujourd'hui, nous n'avons aucun revenu tant que nous n'avons pas de location. Il est temps que cette zone soit enfin couverte par un réseau de qualité."*



# VERS UN TERRITOIRE 100% CONNECTÉ



2017-2021

**29**  
millions d'euros



> Pour raccorder au Très Haut Débit les territoires non pris en compte par les opérateurs privés, notamment situés sur les intercommunalités suivantes : **Terre de Provence, Vallée des Baux/ les Alpilles et la Camargue.**

Dès 2018, 54 563 prises Fibre optique jusqu'au domicile installées pour couvrir les zones Nord et Ouest du territoire départemental.

> Pour 12 opérations de montée en débit pour améliorer la couverture ADSL (en attendant la fibre optique) pour 4 700 lignes en situation d'urgence. Le Département investit 1,7 million d'euros dans ce projet.

Objectifs :

- 100 % de la population
- 100 % des Zones d'activités économiques
- 100 % des sites publics



**2**  
conventions

> Conventions de programmation et de suivi du déploiement de la fibre optique par les opérateurs privés, pour les zones urbaines moyennement denses : signature à l'automne avec Orange et SFR.



**1**  
futur schéma

> Un futur schéma des usages et des services numériques s'appuyant sur les projets et les initiatives des acteurs départementaux de l'innovation et du numérique.





# COMMENT LE DÉPARTEMENT CONNECTE LES COMMUNES

Dans le cadre des mesures d'urgence pour le numérique envers le territoire, le Département souhaite aider les communes dans l'accès aux prestations pour tous. Une première dans ce domaine.

C'est une évidence depuis quelques années, les communes souffrent d'un budget en baisse à l'heure où les charges sont en hausse. Déjà particulièrement présent avec des aides aux communes dans de nombreux domaines, comme l'acquisition foncière, l'aménagement communal, la restauration du patrimoine ou les travaux de proximité, le Département vient de créer une nouvelle aide pour participer au développement de la "Provence numérique". L'objectif est de répondre aux besoins des communes dans leurs initiatives en faveur d'une ville connectée pour mieux satisfaire leurs habitants.

## 500 000 EUROS DÉJÀ VOTÉS

Sont concernées par cette mesure les communes de moins de 100 000 habitants, dont les moyens ne sont pas toujours suffisants pour suivre le rythme des avancées technologiques. Dans le cadre de cet accompagnement, le Département privilégie la communication numérique permettant l'attractivité du territoire et l'éducation.

Ainsi, sont subventionnés jusqu'à 60 % les projets d'un montant maximum de 200 000 euros, concernant l'équipement en matériel ou les études et travaux portant sur des objectifs précis. La grande nouveauté concerne le soutien à l'éducation numérique dans les établissements du primaire, avec les "classes informatiques mobiles", le déploiement de tablettes ou d'ordinateurs portables.

Mais aussi de nombreux autres investissements indispensables au grand public. Parmi lesquels l'extension du réseau de téléphonie mobile pour la couverture des zones blanches, la dématérialisation des actes administratifs, la création de serveurs de partage de données, ou l'accès aux services téléphoniques et aux sites internet des communes aux personnes en situation de handicap. Ces actions permettront de rendre le territoire accessible, y compris dans les plus petites communes. Un budget de 500 000 euros a déjà été voté. Il pourrait doubler d'ici la fin de l'année.

### MARIE-PIERRE CALLET, Vice-présidente du Conseil départemental en charge des systèmes d'information et des services numériques



"Notre département comptait un vrai retard dans le développement du Très Haut Débit (THD). Et c'était un engagement de Martine Vassal que de combler ce retard. Un an après les États généraux de Provence, nous sommes en action pour mettre en place le nouveau Schéma numérique. À compter de 2018 et jusqu'en 2021, les travaux vont être réalisés pour couvrir en THD 100% des besoins de la population et des entreprises sur les zones concernées. Ce qui est une grande première. Compte tenu de l'enjeu et de toutes les contraintes de ce genre de projet, on peut dire que nous sommes allés très vite. Parallèlement, nous avons mis en place pour cette année 12 opérations de montée en débit sur des réseaux existants. On ne peut accepter qu'aujourd'hui, dans notre département, des entreprises et des particuliers n'aient pas accès à un internet performant. C'était un manque que nous sommes en train de combler avec un investissement financier fort de 29 millions d'euros inscrit au budget départemental. D'ici 4 ans, notre département couvrira enfin 100 % des besoins numériques."